



Nelligan O'Brien Payne

Lawyers/Patent and Trade-Mark Agents
Avocats/Agents de brevets et de marques de commerce



SHIBLEY RIGHTON LLP
Barristers and Solicitors

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
24 juillet 2009

Le Tribunal de commerce a nommé le consortium Nelligan O'Brien Payne/Shibley Righton représentant juridique des employés actuels de Nortel

OTTAWA – Le 22 juillet 2009, le Tribunal de commerce à Toronto, instance chargée des procédures introduites par Nortel sous la LACC, a délivré un mandat nommant Nelligan O'Brien Payne et Shibley Righton en tant que représentant juridique des employés actuels de Nortel.

Le juge Morawetz reconnaît que les employés actuels de Nortel ont besoin de représentation en justice pour être au clair sur leurs droits relatifs aux questions en matière d'emploi. De même, le Tribunal a officiellement reconnu le groupe ECAN (Employés canadiens actuels de Nortel) et ordonné que Kent Felske et Dany Sylvain soient nommés pour représenter tous les employés canadiens actuels et non syndiqués de Nortel.

Le groupe ECAN a été fondé à l'origine au profit des employés encore en fonction le 14 janvier 2009, date à laquelle Nortel a demandé la protection sous le régime de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC). Tout employé actuel de Nortel qui n'est pas membre du groupe devrait envisager de s'y inscrire afin de suivre les faits nouveaux, d'échanger des points de vue ou de soulever des questions. Pour devenir membre du groupe ECAN, via LinkedIn, cliquez sur le lien suivant :

http://www.linkedin.com/groups?gid=1796107&trk=hb_side_g

D'autres informations concernant ce groupe sont disponibles sur www.nelligan.ca.

La représentation juridique des employés de Nortel se résume comme suit :

- Les employés qui travaillent encore pour Nortel et/ou qui seront repris par de nouvelles sociétés suite au rachat anticipé des unités d'exploitation de Nortel seront représentés par Nelligan O'Brien Payne et Shibley Righton.
- Les employés déjà licenciés et qui sont représentés par Koskie Minsky le seront encore par le cabinet tout comme ceux qui seront licenciés à l'avenir.

Les employés actuels qui ont des questions spécifiques à l'emploi devraient contacter Nelligan O'Brien Payne à l'adresse NCCE@nelligan.ca.

Contact presse :

Janice Payne
Nelligan O'Brien Payne
613-231-8245
janice.payne@nelligan.ca

Arthur Jacques
Shibley Righton
416-214-5213
arthur.jacques@shibleyrighton.com